

Note de sensibilisation sur ce que fait le meublé pour l'environnement

Madame, Monsieur,

Nous sommes heureux de vous accueillir dans notre meublé.

Nous accordons une place centrale au respect de l'environnement.

Pour nous, pour vous, et pour les générations futures, nous avons aménagé le meublé afin de minimiser le plus possible son impact environnemental.

Tri sélectif

- Mise à disposition de poubelles
- Boîte pour récolter les piles
- ...

Réduction de la production des déchets

- Télécommandes avec piles rechargeables
- Produits d'accueil non jetables
- Réduction de la consommation de papier (recto-verso)
- Compostage des déchets organiques
-

Réduction de la consommation énergétique et / ou eau

- Ampoules basses consommation
- Utilisation de papier recyclé
- Produits écocertifiés / ecolabellisés
- Double vitrage
- Suivi et analyse des consommations d'eau et d'énergie
- Robinets équipés de mitigeurs et de réducteurs de débit (ou cellule)
- Chasses d'eau à double volume
- Récupération de l'eau de pluie pour arroser les plantes
-

Utilisation de produits présentant un faible impact sur l'environnement

- Serviette en coton non blanchies au chlore
- Papier recyclé
- Produits écocertifiés
- Produits réemployables et recyclables (ex gobelets lavables)
- Espaces verts entretenus sans pesticide et arrosés peu, la nuit
-

Nous souhaitons également étendre notre démarche par des actions telles que..... (exemple : l'installation de panneaux solaires, location de vélo.....)

Merci de participer avec nous à ces efforts, la nature aussi vous remerciera.

Note de sensibilisation des clients à l'environnement

Ensemble et chaque jour, nous pouvons œuvrer pour améliorer la prise en compte de l'environnement et participer à l'éducation à l'environnement.

La consommation d'eau :

- Ne pas laisser couler l'eau inutilement
- Rapporter le plus tôt possible au responsable du meublé si vous constatez une fuite d'eau quelque part
- Ne pas gaspiller l'eau
- Pour l'arrosage, préférez tôt le matin ou tard le soir

La consommation d'énergie :

- Eteindre les lumières et autres appareils électriques quand ils ne sont pas utilisés
- Ne pas laisser le chauffage ou la climatisation dans des pièces vides ou inoccupées

La production des déchets :

- Trier les déchets selon les installations prévues



L'utilisation des produits chimiques :

- Utiliser la bonne quantité de produits
- Ne pas mettre dans les égouts : désherbant, huile, résidus de peinture...
- Evitez les pesticides